

Suresnes, le 1er mars 2019

Objet : Information sur le projet de Placoplatre au Fort de Vaujours

Monsieur le Maire

Ce courrier a pour objet de vous tenir informé(e) de l'avancée du projet de Placoplatre au fort de Vaujours.

#### **Démolitions :**

Placoplatre a poursuivi en 2018 les démolitions des bâtiments sur le site de l'ancien CEA au fort de Vaujours. A ce jour, ces opérations sont pratiquement terminées sur l'emprise de la commune de Vaujours. A la suite des découvertes de dépôts contaminés à l'uranium à l'été 2017, la totalité des zones concernées a été traitée et les terres curées sont stockées à l'abri dans des bigbag en attendant leur traitement définitif. Une tierce-expertise mandatée par l'Autorité de Sûreté Nucléaire a permis de confirmer que le curage des zones affectées était exhaustif.

#### **Une concertation publique de 3 mois :**

En parallèle de ces démolitions, Placoplatre a volontairement engagé en 2018 une concertation publique sur la première phase de son projet de carrière. Cette concertation s'est tenue de septembre à décembre dernier et a été menée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui avait désigné deux garants pour assurer la neutralité et la qualité des débats.

Le dispositif de la concertation a été le suivant :

- Un point d'information ouvert sur site de septembre à décembre, tous les jeudis en fin d'après-midi et un samedi par mois
- Deux réunions publiques d'information, deux ateliers d'approfondissement sur des thématiques spécifiques, la radiologie et les impacts environnementaux et sanitaires et une réunion de synthèse sur les communes de Vaujours, Villeparisis, Courtry et Coubron.
- Un onglet dédié à la concertation sur notre site internet ([www.fort-de-vaujours.fr](http://www.fort-de-vaujours.fr)) avec des formulaires spécifiques permettant à chacun de poser ses questions ou de déposer sa contribution au projet. Au total, 83 questions émanant de 18 personnes différentes ont été recueillies, auxquelles nous avons toutes répondues. 6 cahiers d'acteurs ont également été déposés.
- La mise à disposition, toujours sur notre site internet, de l'ensemble de nos études réalisées sur le site (diagnostics et aux analyses chimiques relatives notamment à l'air, à l'eau et aux sols). Chaque suggestion ou recommandation a été examinée et Placoplatre a précisé comment elles étaient prises en compte. La synthèse de cette concertation est accessible sur le site internet ainsi que le rapport des deux garants.



Afin d'informer de la tenue de cette concertation et des différentes réunions publiques, nous avons distribué à plusieurs reprises des milliers de flyers dans les boites aux lettres et mené une campagne de porte-à-porte auprès des riverains ainsi qu'une séance de distribution de plaquette sur le marché de Villeparisis.

Nous avons également sollicité la presse et relayé l'information sur Facebook.

Malgré tout, les garants de la CNDP et Placoplatre ont pu constater que le grand public s'est très peu mobilisé pour participer à cette concertation.

#### **Propositions complémentaires de Placoplatre :**

Afin de poursuivre un dialogue actif entre les parties, nous avons proposé de former un groupe de suivi désigné par la Commission de Suivi de Site (CSS) et lui rapportant. Ce groupe permettra d'approfondir certains sujets spécifiques. Placoplatre a indiqué être disposée à financer des analyses complémentaires pour étayer ou compléter celles déjà réalisées. Nous avons également indiqué être prêts à contribuer, sous une forme restant à définir, à une étude en relation avec les autorités compétentes qui permettrait de lever des doutes sur des aspects sanitaires.

#### **Prochaines étapes :**

La commission de suivi de site (CSS) s'est réunie le 19 février dernier. Le dossier de demande d'autorisation d'exploiter a été présenté ainsi que les propositions d'adaptation des Servitudes d'Utilité Publique. Le dossier finalisé sera déposé prochainement et la phase d'instruction par les services de l'Etat pourra alors commencer.

Sur le site lui-même, Placoplatre continuera quelques investigations et poursuivra la démolition de bâtiments situés sur la commune de Courtry, hors fort central. Aucune activité significative n'aura donc lieu dans les prochains mois.

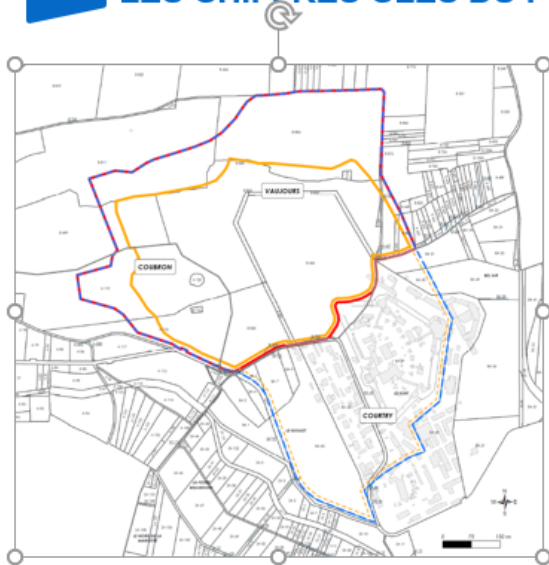
Enfin, le groupe de suivi devrait se réunir avant l'été pour approfondir certains sujets.

En espérant vous apporter des informations utiles, et restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Maire en l'expression de ma sincère considération.

Jean-Luc Marchand  
Directeur Industriel et des Carrières

P.J : synthèse du projet de carrière

## LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET



 Périmètre de la demande	 Périmètre d'extraction de la présente demande d'autorisation
 Périmètre d'étude	 Périmètre d'extraction envisagée ultérieurement

34 /

	Périmètre de la demande ICPE (Vaujours et Coubron)	Périmètre d'étude (Vaujours, Coubron et Courtry)
Emprise de la demande	42,6 ha	63,5 ha
Emprise d'extraction	27,7 ha	47,9 ha
Emprise demande défrichement	5,65 ha	5,65 ha
Réserves	7,4 Mt (exploitation 16 ans)	16,9 Mt (exploitation 43 ans)
Découvertes	5,3 Mm <sup>3</sup> (sur 15 ans) Remblayage direct	13,1 Mm <sup>3</sup> (sur 45 ans) Remblayage direct
Production	460 000 t/an moyen 1 000 000 t/an maximal	
Réaménagement	Coordonné (≈ 13 ans de remblayage après extraction)	Coordonné
Durée totale d'exploitation	30 ans	48 ans